Seine-Saint-Denis : vols et agressions contre des Chinois, jusqu’à sept ans de prison requis contre six jeunes

03/09/2020 à 18h39



Un mode opératoire «méthodique» et un «véritable ciblage des victimes» : jusqu’à sept ans de prison ont été requis jeudi 3 septembre à Bobigny contre six jeunes pour des vols avec violences «en raison de l’ethnie» sur une vingtaine de personnes d’origine chinoise, en Seine-Saint-Denis et à Paris. Âgés de 18 à 21 ans au moment des faits, les accusés auraient commis une dizaine de violentes agressions entre août et octobre 2018 à Paris, la Courneuve, Pantin et Aubervilliers.

Postés à la sortie des restaurants fréquentés par la communauté asiatique, les jeunes impliqués agissaient selon un mode opératoire «méthodique» montrant un «réel professionnalisme», a décrit jeudi la procureure. Ils suivaient ensuite leurs victimes, toutes d’origine chinoise, «jusqu’à leur domicile» où ils les attaquaient «violemment» et les volaient. Selon le ministère public, les rôles étaient «répartis à l’avance» et «les gestes précis et rapides». {…]

Tous ces vols en bande organisée ont été commis «en raison de

l’ethnie», a souligné la procureure, retenant le caractère raciste comme circonstance aggravante. {…]

Le Figaro